

# RAPPORT D'AUDIT DE CERTIFICATION MARQUE N203

Ce rapport présente les résultats de la vérification :

- du respect du (des) produit(s) aux spécifications techniques définies dans le référentiel de certification,
- de l'existence et l'efficacité du système qualité et de la production des éléments documentaires ainsi que des moyens de vérification mis en place par le demandeur / titulaire.

*Ce rapport peut être diffusé sans restriction mais obligatoirement dans son intégralité.*

# Audit de la marque NF203



Titulaire / Postulant		Nom du Logiciel
LOGEAS INFORMATIQUE	L1	LOGEAS
	L2	
	L3	
	L4	
	L5	
	L6	

TYPOLOGIE DE L'AUDIT (X)		
INITIAL		
SURVEILLANCE ANNUELLE	X	
AUDIT COMPLET		
COMPLEMENTAIRE		SUITE A ↑
AUTRE		
EXTENSION VERSIONNELLE		description ↑
AUDIT A BLANC		

<b>Distanciel / Présentiel</b>	<b>Distanciel</b>
Outil de visio-conférence	<b>Teams</b>
Adresse de l'audit (si présentiel)	

Participants			
Prénom	Nom	Fonction	Courriel
Nicolas	Marchand	Co-gérant	nicolas.marchand@logeas.fr
Alexandra	Desjardins	Co-gérante	alexandra.desjardins@logeas.fr
Emeline	Ahoua	Responsable assistance client	emeline.Ahoua@logeas.fr
Alexia	LABARTHE	Assistance niveau 1	

Date(s) d'audit
09/12/2021

# INFORMATION ÉDITEUR ET PRODUIT(S)

## Equipe d'audit (Rôle et Nom)

<b>Responsable AUDIT</b>	<b>HOUTEKIER Philippe</b>	Auditeur 2		Expert	
Auditeur 1		Observateur		Superviseur	

## REFERENTIEL DE CERTIFICATION

<b>Référentiel NF203</b>	IC NF Logiciel V6.0-Règles de certification	V6.0
<b>Référentiel NF203</b>	IC NF Logiciel V6.0-Exigences Comptabilité informatisée <b>(Produit)</b>	V6.0
<b>Référentiel NF203</b>	IC NF Logiciel V6.0 - Exigences Qualité <b>(Q &amp; D)</b>	V6.0
<b>Dictionnaire R12</b>	Gestion commerciale <b>(R12)</b>	V4.0
<b>Dictionnaire R13</b>	Ventes et Encaissements <b>(R13)</b>	V4.0
<b>Dictionnaire R19</b>	Journal d'évènements techniques <b>(R19)</b>	V4.0
<b>ISO 25051</b>	Exigences qualité logicielles	2014

## Suivi du Rapport

<b>Création</b>	<b>HOUTEKIER Philippe</b>	12/12/2021
<b>Relecture</b>	<b>SAUREL Bruno</b>	13/12/2021
<b>Publication finale</b>	COMITE DE RELECTURE	XX/12/2021

Téléphone	+33 (0)1 40 17 04 05
Courriel audit	<a href="mailto:admin@infocert.org">admin@infocert.org</a>
Courriel certification	<a href="mailto:admin@infocert.org">admin@infocert.org</a>

**LOGEAS INFORMATIQUE**

22 rue Saint Genest  
31800 Labarthe Inard

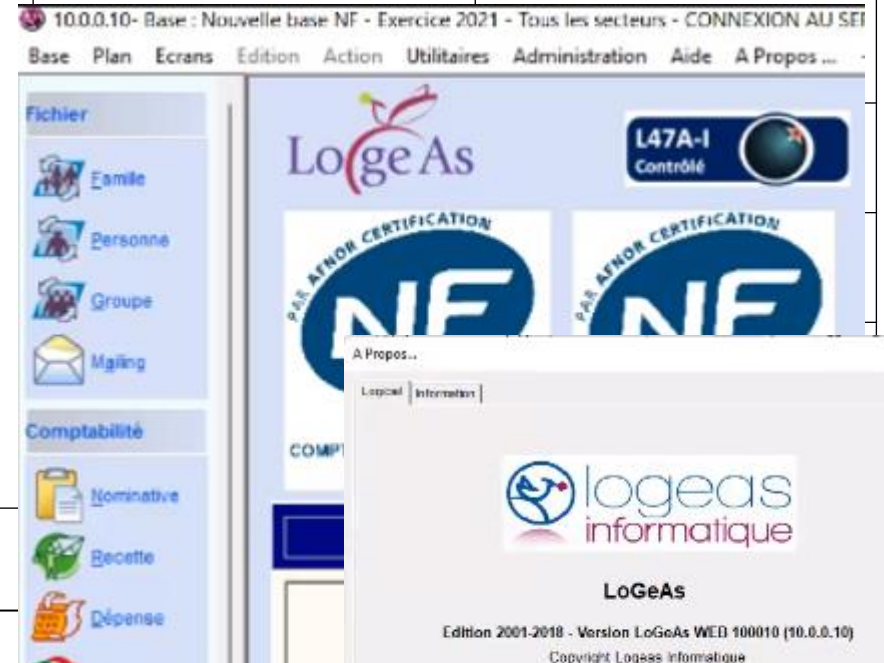
Depuis 2000, en partenariat avec des associations locales et nationales, un logiciel de pilotage pour associations (1901, 1905) et petites structures (TPE, PME, syndicats, petites entreprises).

Autres informations :



LoGeAs – Logiciel de gestion  
comptable

Nom du Logiciel	Catégorie	Domaine (s) fonctionnel (s)		Environnement	Version Majeure	Version Auditée
LOGEAS	C	X	Comptabilité	Windows	10.0	10.0.0.10
			Gestion des achats			
			Gestion commerciale			
			Système d'encaissement			
			Inventaire et Stocks			
		Immobilisations				



**OBSERVATIONS :**  
N/A

**A Propos...**

Logiciel | Informations



**LoGeAs**

Edition 2001-2018 - Version LoGeAs WED 100010 (10.0.0.10)  
Copyright Logeas Informatique  
22 Rue Saint-Ganest  
31800 Labarthe Inard

LoGeAs Web est conforme aux exigences des marques NF Logiciel (NF203 & NF552).  
Il est certifié par AFNOR Certification  
11, rue Francis de Pressensé - 93571 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX  
Les référentiels de certification peuvent être consultés auprès d'INFOCERT

NF 203 C026 LOGEAS version 9.5 WINDOWS - Comptabilité informatisée Catégorie C - Comptabilité No 203/026-1 renouvellement 02-09-2022	NF 552 Protection des données personnelles LOGEAS, version 10.0 No No 552/002-1 renouvellement 08-12-2022
--	--

LoGeAs est un composant tiers de la bibliothèque Synapse eCOMet (© 2017 Arnaud Seucher  
http://synapse.info Site Internet "Kéolis Radio Licence 1.1")

# CLASSIFICATION DES ÉCARTS



# CLASSIFICATION DES ÉCARTS

Durant l'audit, l'auditeur analyse les réponses, documents et preuves fournis lors des entretiens.  
Les écarts constatés sont classés comme suit :

Code	Ecart	Explication
NCM	Non-Conformité Majeure	<b>(Anciennement appelé « non-conformité »)</b> Non-satisfaction d'une exigence du référentiel (caractéristique certifiée ou disposition d'organisation, de suivi ou de pilotage) entraînant un risque avéré (c'est-à-dire fondé sur des éléments objectifs) de non-respect, récurrent, ou unique en cas de risque très important, d'une exigence relative au produit concerné.
NCm	Non-Conformité Mineure	<b>(Anciennement appelé « remarque »)</b> Non-satisfaction d'une exigence du référentiel (caractéristique certifiée ou disposition d'organisation, de suivi ou de pilotage) n'entraînant pas de risque important de non-respect d'une exigence relative au produit concerné.
<b>Hors Demande d'évaluation de conformité</b>		
PV	Point de vigilance	<b>(Anciennement appelé « commentaire »)</b> L'auditeur considère les réponses acceptables en regard des exigences NF, mais considère qu'elles pourraient être améliorées pour faciliter l'audit et le contrôle des produits. La demande de certification est admissible.

Lors de chaque audit de surveillance les écarts de l'audit précédent sont réanalysés

# **INFORMATIONS LIMINAIRES A L'AUDIT**

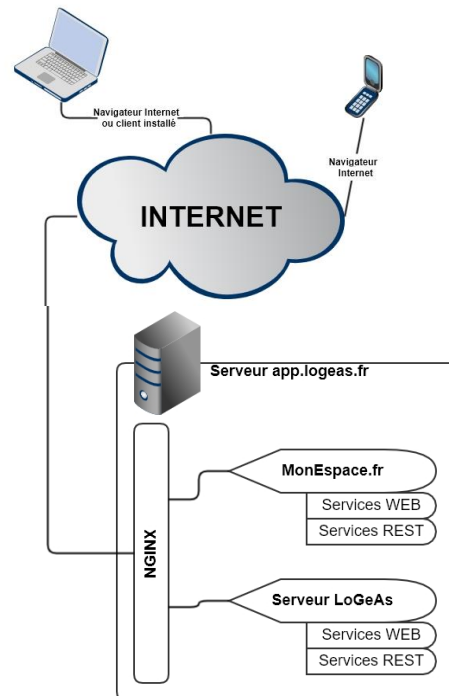
Informations permettant d'appréhender le contexte, les spécificités et toute autre élément utile à la conduite de l'audit

- ❑ **L'accès proprement dit aux bases "clientes" se fait au travers de deux interfaces distinctes :**
  - **la version installée (ou client lourd), librement téléchargeable à partir de l'interface en ligne [monespace.logeas.fr](http://monespace.logeas.fr) : elle offre toutes les fonctionnalités disponibles pour chaque utilisateur inscrit,**
  - **la version légère (ou full-web), utilisable depuis un simple navigateur Internet sur poste fixe, portable, tablette ou smartphone,**
  - **Les développements sont réalisés sur un système de type Windows, compatible avec le RAD (Rapid Application Development) utilisé, actuellement Windows 11  
L'environnement de développement utilisé est le RAD Delphi actuellement commercialisé par Embarcadero**

Informations permettant d'appréhender le contexte, les spécificités et toute autre élément utile à la conduite de l'audit

**La base de données utilisée est [SQLite](#), chaque base client étant une base séparée afin de minimiser les risques et les volumes traités. Elle est directement interfacée depuis les applicatifs au travers d'un [ORM mORMot](#) qui gère aussi l'aspect transfert de données au travers du web. A partir de la version 9.5.1, Les serveurs les bases de données SQLite utilisés par le logiciel (partie MonEspace et Bases de données des clients) sont cryptés grâce à l'algorithme AES au travers de la bibliothèque ["SynCrypto"](#).**

**Diagramme de fonctionnement :**



### A propos des documents :

- Documents comptables légaux (balance, grand livre ...),
- Reçus fiscaux : la loi du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations permet aux organismes ou groupements recevant des dons de s'assurer auprès de l'administration, préalablement à la délivrance des reçus fiscaux, qu'ils répondent bien aux critères définis aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts pour que les dons qui leur sont alloués ouvrent droit à réduction d'impôt,
- Les clients peuvent créer leurs propres états sur le logiciel (Menu « Mes états »).

### Les différents types de paramétrages possible de LOGEAS

- Base association (syndicat, association 1901, association 1905)
- Base professionnelle (Entreprise, Indépendant, CE, Société Civile, SCOP)

Le logiciel ne dispose pas de la fonction de gestion de la comptabilité auxiliaire.

### Il n'existe pas de table de paramétrage des journaux comptables :

- Jusqu'à la version 8, LoGeAs n'utilise pas et ne génère pas les écritures dans des journaux. On écrit donc toutes les écritures dans un seul et même journal.
- [Ref 10/01/2015] Le groupe de travail demande que soit mis en place les journaux suivant les règles automatiques suivantes : (test dans l'ordre, 1 seule affectation)
  - **Journal des à-nouveau**
  - **Journal de caisse** : toute saisie qui comporte une ligne 53
  - **Journal des payes** : toute saisie qui comporte une ligne 64
  - **Journal des achats** : toute saisie qui comporte une ligne 40
  - **Journal des ventes** : qui comporte une ligne 41
  - Tout le reste va en **livre-journal**

### Etats d'une écriture comptable

Par défaut les écritures sont générées par LoGeAs en mode brouillard (données provisoires, pouvant être modifiées)

Dans LoGeAs, les différents états d'une écriture sont :

Valeur de "Status" dans la table	Etat correspondant	Explication
0	Ecriture " <b>Brouillard</b> "	La saisie et les écritures qui en découlent sont des données provisoires et peuvent être modifiées
1	Ecriture " <b>Supprimée</b> "	La saisie n'est pas prise en compte lors de la génération. Il n'y a pas d'écritures qui en découlent Il est possible de restaurer une ligne supprimée si la période n'est pas clôturée
2	Ecriture " <b>Approuvée</b> ", équivaut comptablement à une écriture " <b>Validée</b> "	La saisie et les écritures qui en découlent ne sont pas modifiables ni les éventuels reçus fiscaux qui en découlent
3	Ecriture " <b>Clôturée</b> "	La saisie et les écritures qui en découlent ne sont pas modifiables car elles font partie d'une période ou d'un exercice clos

### Autres informations de la table Ecritures

Champ	Type	Explication
NumeroCloture	Entier	Lors de la clôture chaque écriture comptable fait l'objet d'un tri par date d'opération et est ensuite numérotée
NumeroFec	Entier	Lors de la création d'un Fichier des Ecritures Comptables, chaque écriture comptable fait l'objet d'un tri par date d'opération et est ensuite numérotée Cette numérotation est différente de celle de la clôture, car LoGeAs permet l'émission du FEC provisoire sur une période non clôturée
NumeroPiec	Date/Heure	Numéro de la pièce associée
DateCloture	Date/Heure	Date de clôture de l'écriture

**A propos des importations et exportations de données comptables :**

- Lors du démarrage d'un nouveau dossier dans le logiciel, aucune reprise d'écritures n'est effectuée. L'utilisateur saisit une balance des A nouveaux.
- Le logiciel ne propose pas de fonction d'importation d'écriture.
- Les exportations d'écritures sont possibles au format « KOALA » (logiciel pour Experts Comptables).

A propos du versioning (exemple xxx) :

La numérotation utilisée est une série de 4 chiffres séparés de points (exemple : LoGeAs v9.4.4.6)

LoGeAs version	9	4	4	6
	Majeur	Mineur	Release	Build

Logeas Informatique considère le numéro “Majeur” plus comme un numéro “marketing” que “technique”, bien que parfois les deux coïncident.

Le numéro de version « Mineure » est changé quand la version met en place de nouvelles fonctionnalités et/ou des changements sont réalisés dans la structure de la base de données (ajout d'un champ par exemple). Également lorsqu'il y a des changements de réglementation pris en compte ou une nouvelle certification.



## Extrait du certificat actuel :



LOGICIEL

[www.marque-nf.com](http://www.marque-nf.com)

# Certificat

## Certificate

No 203/326-1

Date d'émission (issue date) : 02/09/21

Date de renouvellement (renewal date) : 02/09/22

Numéro de version 9.5 certifiée le 02/09/21 conforme aux règles NF203 V6.0

Issue number 9.5 certified on 02/09/21 according to NF203 V6.0 rules

Première admission le 01/01/17 pour la version 8.4

First admission on 01/01/17 according to issue 8.4**LOGEAS INFORMATIQUE**

22 Rue Saint Genest - 31800 LABARTHE-INARD

Est autorisée à apposer la marque NF en application des règles générales de la marque NF et du référentiel de certification de l'application NF Logiciel (NF203) pour le produit :

Is authorized to affix the NF mark on the product, in accordance with the general rules of the NF mark and the NF Logiciel (NF203) rules.

**LOGEAS, version 9.5,  
WINDOWS - Comptabilité informatisée  
Catégorie C - Comptabilité**

Le produit désigné est certifié conformément aux Règles de certification (parties 1 à 9) NF Logiciel et à la norme ISO/CEI 25051 : 2014. The designated product is certified in accordance with the Certification rules NF Logiciel (parts 1 to 9) and the ISO/IEC 25051 : 2014 standard.

Le produit est conforme aux exigences spécifiques concernant la comptabilité informatisée de la Partie 10 des règles de certification NF Logiciel. The product complies with the requirements specific to accounting software defined in part 10 of the NF Logiciel rules.

**L'éditeur dispose désormais d'un certificat NF203 et d'un certificat NF552.**

**Le Journal des Evénements Techniques (JET) est alimenté par des codes associés aux transactions devant faire l'objet d'une traçabilité selon les exigences des référentiels concernés.**

**Il conviendra lors du prochain audit de circonscire les codes événements mutualisables ou spécifiques à chacune des exigences, notamment concernant les codes :**

- **100 et 105 alimentés selon les exigences de la NF552 (ces codes ne correspondant pas une fonction associée dans le cadre de la NF203),**
- **110 alimenté pour toutes demandes d'états selon les exigences NF552 (ce code ne correspondant pas une fonction associée dans le cadre de la NF203),**
- **...**

**Les règles de gestion associées à la purge partielle du JET devront être précisées également à ce titre.**

<b>Gestion de la documentation</b>	Wiki		
<b>Logiciels internes (tests...)</b>	OTRS (ticketing) et Mon Espace / PROJEQTOR (développements, bugs, suivi des tests (TU)		
<b>Intégrateur et Partenaires</b>	Non		
<b>Note d'évolution</b>	Wiki et mise jour		
<b>Plan produit</b>	Oui sur le Wiki	<b>Diffusé uniquement interne ?</b>	Oui
<b>Descriptif produit</b>	Site et plaquette commerciale		
<b>Marquage NF</b>	Site et logiciel et plaquette (revue en cours)		
<b>Guide utilisateur</b>	Wiki		
<b>Dépôt des sources/authenticité</b>	Dépôt au coffre		
<b>Gestion du paramétrage</b>	Non / Type de base (selon option)		
<b>Avec Localisation FRANCE</b>	Non		
<b>Veille réglementaire</b>	Certification . partenariat clients (veille commune)		
<b>Version(s) maintenue(s)</b>	Parc clients homogène avec dernière version certifiée		

# **SUIVI DES ECARTS ANTERIEURS**

Écart 2021 N° 1	Référentiel v6.0	P
	Exigence	§ 5.8.1

Rappel de l'écart :

Le contrôle d'intégrité peut être lancé manuellement via le menu « Administration\Test de l'intégrité physique des écritures comptables ».

Si une erreur d'intégrité est détectée, le JET est alimenté avec le code événement 90.

Cet écart sera réévalué lors du prochain audit à l'aune de la mise à jour de la documentation « Dossier d'Architecture Technique » concernant les modalités de lancement du contrôle d'intégrité.

Cf. ERQ « Dossier d'Architecture Technique » : [https://logeas.wiki.logeas.fr/doku.php?id=certif:dat#signature des enregistrements dans la bas](https://logeas.wiki.logeas.fr/doku.php?id=certif:dat#signature_des_enregistrements_dans_la_bas)

**Audit Antérieur**

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
	X	L4		L5		L6	

Écart 2021 N° 1	Référentiel v6.0		P
	Exigence		§ 5.8.1
Audité lors de l'évaluation	OUI	NON	



Écart 2021 / 1
Point de vigilance

La documentation est désormais à jour :

Cf. ERQ « Dossier d'Architecture Technique » : [https://logeas.wiki.logeas.fr/doku.php?id=certif:dat#signature\\_des\\_enregistrements\\_dans\\_la\\_bas](https://logeas.wiki.logeas.fr/doku.php?id=certif:dat#signature_des_enregistrements_dans_la_bas)

Cet écart est maintenu en point de vigilance, car Il est constaté en séance que le JET ne prévoit pas de code éditeur afin de tracer l'événement de lancement du contrôle d'intégrité manuellement via le menu « Administration\Test de l'intégrité physique des écritures comptables ».

Écart 2021 N° 3	Référentiel v6.0	Q
	Exigence	§ 5.1.4.3

Rappel de l'écart :

La documentation à destination de l'administration fiscale n'est pas complète, notamment en ce qui concerne les traitements comptables (brouillard, génération, validation, extraction).

L'éditeur informe l'auditeur que le dossier concerné est en cours de finalisation. L'auditeur constate la qualité documentaire entreprise en séance. Cf. lien : <https://logeas.wiki.logeas.fr/>

**Audit Antérieur**

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
	X	L4		L5		L6	

## Ecart levé.

La documentation complète est disponible dans le Wiki.

Cf. ERQ « [Documentation pour l'accès aux données, aux fichiers et traitements par l'Administration \[LoGeAs\]](#) » :

Documentation pour l'accès aux données, aux fichiers et traitements par l'Administration

### 1. Suivi du document

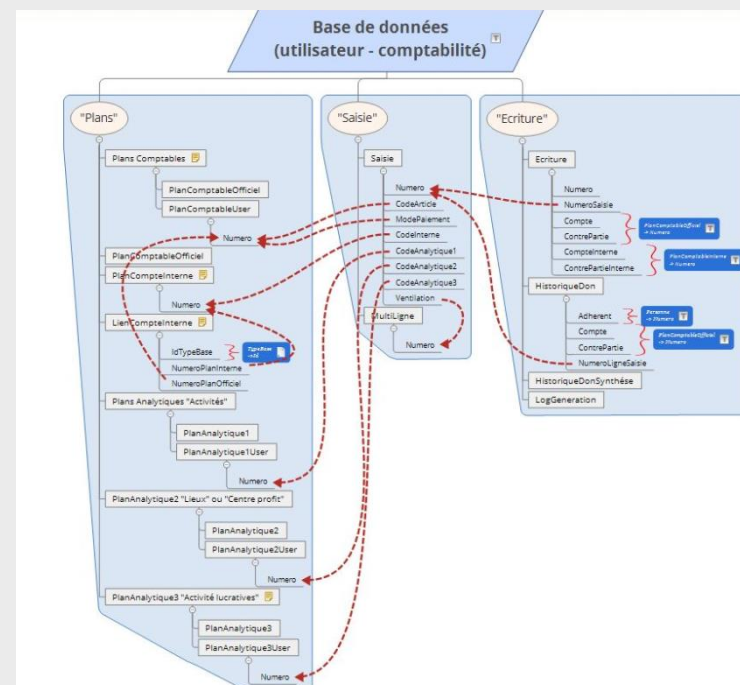
Version	Date	Auteurs	Objet de la mise à jour
1.0	30/06/2021	Nicolas MARCHAND	Création du document

### 2. Objet du document

L'objet du document est de répondre aux obligations liées à l'article L13 du Livre des Procédures Fiscales qui précise :  
 "[...]IV. – Lorsque la comptabilité est tenue au moyen de systèmes informatisés, le contrôle porte sur l'ensemble des informations, données et traitements informatiques qui concourent directement ou indirectement à la formation des résultats comptables ou fiscaux et à l'élaboration des déclarations rendues obligatoires par le code général des impôts ainsi que sur la documentation relative aux analyses, à la programmation et à l'exécution de traitements.[...]"

### 3. Les traitements comptables

#### 3.1. "Saisie comptable" versus "Ecriture comptable"





Écart 2021 N° 4	Référentiel v6.0	Q
	Exigence	§ 5.1.4.5

Rappel de l'écart :

La documentation à destination de l'administration fiscale n'est pas complète.

Pour information, la nouvelle version des exigences qualité/documentaire ( Partie 9/ Annexe 1) qui sera publiée dans les prochains mois précise ceci :

L'éditeur doit être en capacité de produire la documentation attendue en cas de demande de l'administration (contrôle fiscal, droit de communication, droit d'enquête...).

**Audit Antérieur**

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
	X	L4		L5		L6	

INFOC  RT

## Ecart levé.

La documentation complète est disponible dans le Wiki et peut être accessible à la demande par version.

https://logeas.wiki.logeas.fr/doku.php?id=certif:dcg

**Certification**

**Documents**

- Dossier de Conception Générale**
  - Domaine d'application
  - Normes, standards et outils
  - Conception générale
- Dossier de Spécifications Fonctionnelles**
  - Considérations marketing
  - Considérations graphiques
  - Spécifications fonctionnelles (carto.)
  - RGPD
- Dossier d'Architecture Technique**
  - Serveurs applicatifs
  - Poste client
  - Signature des enregistrements
  - Jet et piste d'audit
  - FEC : Fichier des écritures comptables
  - Signature des fichiers
  - Sauvegarde
  - Archive fiscale
  - Gestion des séquences continues
- Dossier Organisationnel**
  - Organisationnel Entreprise
  - Organisationnel "LoGeAs Web"
    - Assistance
    - Procédures
- Dossier de Maintenance**
  - Plan produit
  - Actions préventives et correctives
  - Log des évolutions du logiciel
  - Test des versions
  - Dépôt des codes
  - Démarche de certification
- Dossier d'Exploitation**
  - Paramétrage initial des bases
  - Modalités de sauvegarde des données
  - Gestion des droits utilisateurs

**1. Suivi du document**

Version	Date	Auteurs	Objet de la mise à jour
1.0	30/06/2021	Nicolas MARCHAND	Création du document

Exemple de dossier : [http://samuel.rollet.free.fr/projets/2008\\_PEE/CAR:DC-AVIS:V01.pdf](http://samuel.rollet.free.fr/projets/2008_PEE/CAR:DC-AVIS:V01.pdf)

**2. Définition du document**

L'objet de ce document est de décrire le système "LoGeAs" et ses grands principes de fonction. Il comprend une cartographie des différents modules et de leurs interactions. Quels sont les OS et langages utilisés, les caractéristiques du réseau, description succincte de la manière dont elles sont interfacées (modèles conceptuels & logiques de données).

**3. Domaine d'application**

**3.1. Objectifs du système**

L'objectif de "LoGeAs web" est de fournir un système clé en main de gestion de petites et moyennes entreprises. Il a été conçu par des non comptables pour des néophytes en charge d'une association, syndicat ou autre organisme à but non lucratif.

**Dossier d'Exploitation**

- Paramétrage initial des bases
- Modalités de sauvegarde des données
- Gestion des droits utilisateurs
- Actions de formation de l'équipe LI
- Divers

**Dossier Utilisateurs**

- Documentations utilisateur
- Retours de satisfaction

**Documentation pour l'accès aux données, aux fichiers et traitements par l'Administration**

- Les traitements comptables
- Les données comptables
- Les pièces justificatives
- La documentation comptable

## Anciennes révisions

Voici les anciennes révisions de la page en cours. Pour les comparer, sélectionnez-les avec les cases à options. Pour revenir à une ancienne révision, affichez-la en cliquant sur son nom, puis cliquez sur le bouton « Modifier cette page » et enregistrez-la.

- 2021/07/21 11:45 Dossier.Utilisateurs – [Documentation utilisateur] nicolas +1 B (Version actuelle)
- 2021/07/19 16:37 Dossier.Utilisateurs nicolas -1 B
- 2021/07/19 16:34 Dossier.Utilisateurs nicolas ±0 B
- 2021/07/05 07:53 Dossier.Utilisateurs – [Suivi du document] admin +482 B
- 2021/07/05 07:53 Dossier.Utilisateurs – [Objet du document] admin -481 B
- 2021/07/02 17:03 Dossier.Utilisateurs – [Documentation utilisateur] admin +7 B
- 2021/07/02 17:03 Dossier.Utilisateurs – [Documentation utilisateur] admin +14 B
- 2021/07/02 16:55 Dossier.Utilisateurs – [Documentation utilisateur] admin -204 B
- 2021/07/02 16:38 Dossier.Utilisateurs – [Documentation utilisateur] admin +1.3 KB
- 2021/07/02 16:29 Dossier.Utilisateurs – [Documentation utilisateur] admin -1 B
- 2021/07/01 18:48 Dossier.Utilisateurs – [Documentation utilisateur] admin -1 B
- 2021/07/01 18:42 Dossier.Utilisateurs – [Documentation utilisateur] admin -1 B
- 2021/06/30 14:09 Dossier.Utilisateurs admin -1 B
- 2021/06/30 14:06 Dossier.Utilisateurs admin -1 B
- 2021/06/30 14:05 Dossier.Utilisateurs admin -1 B
- 2021/06/30 11:58 Dossier.Utilisateurs – [Documentation utilisateur] admin -1 B

Différences entre les versions sélectionnées

## Wiki à la fin de vie de la version 9.5

Vous trouverais sur cette page un export pdf de l'état du wiki au moment de la migration vers la version Logeas Web V10 (novembre/décembre 2021). Il est aussi possible de consulter sur chaque page de l'historique des changements par le menu "Derniers changement" qui piste et identifie chaque évolutions

## 1. Etat en PDF au 18/11/2021

Dossier de la certification	<a href="#">logeas:certification.pdf</a>
Documentation logiciel	<a href="#">logeas:guide_d_utilisation.pdf</a>
Aide à la comptabilité	<a href="#">logeas:comptabilite.pdf</a>

Écart 2021 N° 5	Référentiel v6.0	Q
	Exigence	§ 5.

Rappel de l'écart :

L'identification du logiciel est incomplète. Il manque :

- La mention de la marque NF203,
- La catégorie NF du produit,
- Le numéro du produit présent sur le certificat NF203.

**Audit Antérieur**

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
	X	L4		L5		L6	

Écart 2021 N° 5

Référentiel v6.0



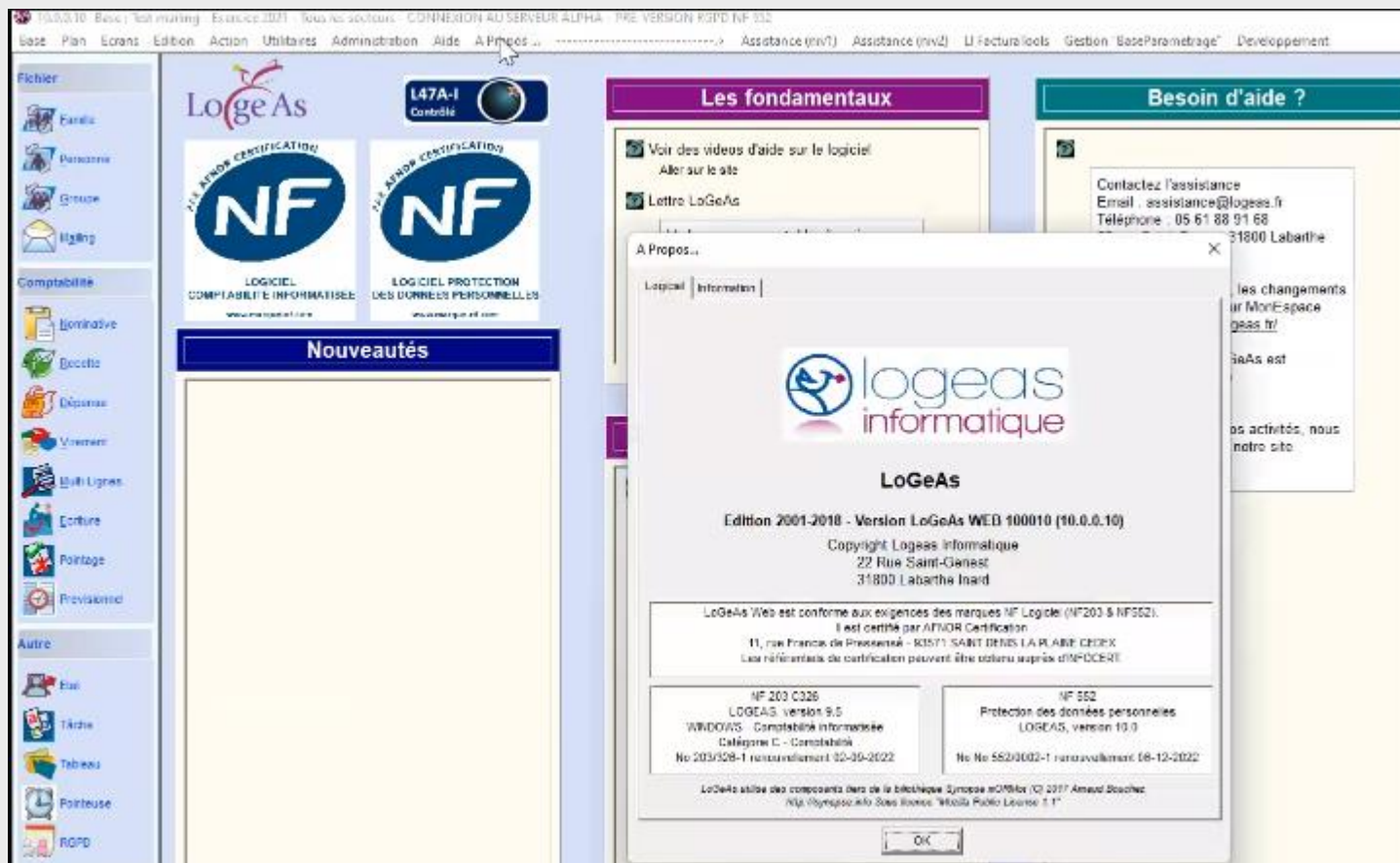
Exigence

§ 5.

EVOLUTION

RESOLU

Ecart levé.



Audit Antérieur

Écart 2021 N° 6

Référentiel v6.0

P

Exigence

§ 6.1.5

Rappel de l'écart :

Demande de production d'un FEC sur l'exercice 2019, finissant au 30/06/2020 : exercice décalé

Le fichier FEC analysé permet de constater la présence d'écritures avec des dates d'écritures « EcritureDate » en dehors de l'exercice (Date d'écriture supérieure au 30/06/2020) et sur le deuxième semestre de l'année 2020 : 153 enregistrements sur 4914 lignes.

Date début d'exercice	01/07/2019
Date fin d'exercice	30/06/2020

JournalCo	JournalLib	EcritureNu	EcritureDate	CompteNu	CompteLit	CompAux	CompAux	PieceRef	PieceDate	EcritureLit	Debit	Cre
HA	Journal des a	409	11/08/2020	658	charges diverses de gestion courante			P05-43	20/05/2020	Allianz : Cotis	9	
HA	Journal des a	409	11/08/2020	4370000006	Allianz Mutuelle Santé (PI52167CA00)			P05-43	20/05/2020	Allianz : Cotis	0	
HA	Journal des a	435	07/07/2020	6061000001	Fournitures non stockables (eau, A@ne			P06-68	15/06/2020	EDF-Abt 14/c	117,56	
HA	Journal des a	435	07/07/2020	4551000001	Compte courant Nicolas MARCHAND			P06-68	15/06/2020	EDF-Abt 14/c	0	
HA	Journal des a	446	11/08/2020	5161	Primes d'assurance : Multirisques			P06-82	23/06/2020	Cabinet E. FC	1929,24	
HA	Journal des a	446	11/08/2020	44584	TVA r@cup@r@e d'avance			P06-82	23/06/2020	Cabinet E. FC	266,77	
HA	Journal des a	446	11/08/2020	4011009999	Fournisseur divers			P06-82	23/06/2020	Cabinet E. FC	0	
HA	Journal des a	449	13/08/2020	72	Compte pour enregistrer les charges su			P06-83	25/06/2020	OVH Juin : Cè	24,99	
HA	Journal des a	449	13/08/2020	4456600001	TVA Biens et services			P06-83	25/06/2020	OVH Juin : TV	5	
HA	Journal des a	449	13/08/2020	4011000004	OVH			P06-83	25/06/2020	OVH Juin :	0	
HA	Journal des a	450	13/08/2020	72	Compte pour enregistrer les charges su			P06-84	29/06/2020	OVH Juin : Cè	24,99	
HA	Journal des a	450	13/08/2020	4456600001	TVA Biens et services			P06-84	29/06/2020	OVH Juin : TV	5	
HA	Journal des a	450	13/08/2020	4011000004	OVH			P06-84	29/06/2020	OVH Juin :	0	
HA	Journal des a	452	07/07/2020	6251000002	Voyages et d@placements (sans TVA)			P06-72	30/06/2020	Frais d@pla	1001,06	
HA	Journal des a	452	07/07/2020	4551000001	Compte courant Nicolas MARCHAND			P06-72	30/06/2020	Frais d@pla	0	
HA	Journal des a	453	09/07/2020	7071000001	Revente mat@riel			P06-49	30/06/2020	PCA 2019-20	20,9	
HA	Journal des a	457	07/07/2020	4456600001	TVA Biens et services			P06-73	30/06/2020	J'Doudna (re	5,82	
HA	Journal des a	459	09/07/2020	4456600001	TVA Biens et services			P06-78	30/06/2020	Solde Compt	0	
HA	Journal des a	459	09/07/2020	6718	Autres charges exceptionnelles sur op@			P06-78	30/06/2020	Solde Compt	0,39	

Si le principe d'enregistrement des opérations jour par jour est respecté, alors la date de comptabilisation est celle de l'enregistrement. Dans la pratique, il existe souvent un décalage entre ces deux dates. Dans ce cas, pour l'administration, la date retenue doit être celle de l'événement comptable ou, à défaut, de la pièce justificative. L'objectif du vérificateur est ici de s'assurer que l'opération est bien rattachée au bon exercice comptable.

Audit Antérieur

X : Logiciel(s)  
concerné(s)

TOUS	L1		L2		L3	
X	L4		L5		L6	

INFOC  RT

Écart 2021 N° 6

Référentiel v6.0

P

Exigence

§ 6.1.5

EVOLUTION

RESOLU

Ecart levé.

Cf. ERQ « 793236969FEC20210630.txt » et le résultat de l'analyse dont voici un extrait :

## 4.10. Cohérence des dates

Objectif du contrôle  
C360-00

Vérifier la cohérence des différentes dates mentionnées dans chaque ligne d'écriture comptable :

Appartenance à l'exercice pour *PieceDate* et *EcritureDate*

Respect de la chronologie

 $PieceDate \leq EcritureDate \leq ValidDate$  $DateLet \geq PieceDate$  et  $EcritureDate$ Cohérence de la validation :  $ValidDate \leq Fin\ d'exercice + 4\ mois$ 

Résultat du contrôle



Il n'existe pas d'erreur de cohérence de dates dans le fichier.

Le tableau récapitulatif ci-après en fait état.

Que dois-je faire ?

Dans le cas contraire, vous devez vous assurer que la comptabilité respecte la chronologie des différentes dates mentionnées pour chaque ligne d'écriture comptable.

Pour rappel, la date de lettrage doit être mentionnée dans le FEC si elle existe dans les lignes des écritures comptables.

En cas d'anomalie, veuillez-vous adresser à l'éditeur de votre solution comptable.

Critères de dates	Nom des champs au format DATE			
	EcritureDate	PieceDate	DateLet	ValidDate
Pas d'appartenance à l'ex. pour DP ou DC	-	-	-	-
DDC < DDEB ou DC > DV	-	-	-	-
DP < DDEB ou DP > DFIN ou DP > DV	-	-	-	-
DC < DP ou DC < DDEB ou DC > DV	-	-	-	-
DL si existe DL < DDEB	-	-	-	-
DL si existe DL < DDEB ou DL < DC	-	-	-	-
DL si existe DL < DDEB ou DL < DP	-	-	-	-
DV > DFIN + 1an	-	-	-	-

Légende :

DC = date de comptabilisation - DP = date de pièce - DDEB = date début d'exercice

DFIN = date fin d'exercice - DL = date de lettrage - DV = date de validation

Audit Antérieur

INFOC  RT

Écart 2021 N° 7	Référentiel v6.0	P
	Exigence	§ 6.1.5

Rappel de l'écart :

Le fichier FEC analysé permet de constater le non-respect systématique de la chronologie des dates.

PieceDate <= EcritureDate <= ValidDate

Cf. fichier FEC « 793236969FEC20200630.txt » :

Date début d'exercice	01/07/2019
Date fin d'exercice	30/06/2020

Exemples de EcritureDate < PieceDate

Extrait du fichier :

NOLIG	JOURNALCC	JOURNALLIB	ECRITUREN	ECRITUREDA	COMPTEUN	COMPTELIB	COMPAU	COMPA	PIECER	PIECEDA
00000955	HA	Journal des achats	261	04/12/2019	6040000001	Ovh Téléphonie et ADSL (pour revert			P01-37	01/01/2020
00000956	HA	Journal des achats	261	04/12/2019	4011009999	Fournisseur divers			P01-37	01/01/2020
00003413	BQ	Journal de banque	1099	04/12/2019	5121000001	Crédit Mutuel : FR76 1027 8022 1500			P01-37	01/01/2020
00003414	BQ	Journal de banque	1099	04/12/2019	4011009999	Fournisseur divers			P01-37	01/01/2020

BOI-CF-IOR-60-40-20-20170607 §120 : « [...] En conséquence, la date de comptabilisation est celle où l'événement doit prendre date dans la comptabilité, telle que par exemple, la date de règlement effectif d'une facture d'achat ou celle de vente d'un bien. Cette date correspond à la date de saisie lorsque cet enregistrement est effectué le même jour que celui de l'événement qu'elle constate. Elle peut, dans certains cas, correspondre également à celle de la pièce justificative (règlement au comptant d'une facture d'achat du même jour par exemple).

Cela étant, la date de comptabilisation ne peut pas être la date de saisie mécanique en comptabilité lorsqu'il y a un décalage dans le temps entre la date de l'événement comptable et la saisie en comptabilité de cet événement. Dans ce cas précis, il convient de retenir comme date de comptabilisation la date de l'événement comptable.

A défaut, il est possible d'indiquer la date de la pièce justificative ou la date du dernier jour du mois en cas de centralisation mensuelle des écritures [...] »

Audit Antérieur

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
	X	L4		L5		L6	

INFOC  RT

Écart 2021 N° 7

Référentiel v6.0

P

Exigence

§ 6.1.5

EVOLUTION

RESOLU

Ecart levé.

Cf. ERQ « 793236969FEC20210630.txt » et le résultat de l'analyse dont voici un extrait :

## 4.10. Cohérence des dates

Objectif du contrôle  
C360-00

Vérifier la cohérence des différentes dates mentionnées dans chaque ligne d'écriture comptable :

Appartenance à l'exercice pour *PieceDate* et *EcritureDate*

Respect de la chronologie

 $PieceDate \leq EcritureDate \leq ValidDate$  $DateLet \geq PieceDate$  et  $EcritureDate$ Cohérence de la validation :  $ValidDate \leq Fin\ d'exercice + 4\ mois$ 

Résultat du contrôle



Il n'existe pas d'erreur de cohérence de dates dans le fichier.

Le tableau récapitulatif ci-après en fait état.

Dans le cas contraire, vous devez vous assurer que la comptabilité respecte la chronologie des différentes dates mentionnées pour chaque ligne d'écriture comptable.

Que dois-je faire ?

Pour rappel, la date de lettrage doit être mentionnée dans le FEC si elle existe dans les lignes des écritures comptables.

En cas d'anomalie, veuillez-vous adresser à l'éditeur de votre solution comptable.

Critères de dates	Nom des champs au format DATE			
	EcritureDate	PieceDate	DateLet	ValidDate
Pas d'appartenance à l'ex. pour DP ou DC	-	-	-	-
DDC < DDEB ou DC > DV	-	-	-	-
DP < DDEB ou DP > DFIN ou DP > DV	-	-	-	-
DC < DP ou DC < DDEB ou DC > DV	-	-	-	-
DL si existe DL < DDEB	-	-	-	-
DL si existe DL < DDEB ou DL < DC	-	-	-	-
DL si existe DL < DDEB ou DL < DP	-	-	-	-
DV > DFIN + 1an	-	-	-	-

Légende :

DC = date de comptabilisation - DP = date de pièce - DDEB = date début d'exercice

DFIN = date fin d'exercice - DL = date de lettrage - DV = date de validation

Audit Antérieur

INFOC  RT



Écart 2021 N° 8	Référentiel v6.0	P
	Exigence	§ 6.1.5

Rappel de l'écart :

Le paramétrage du logiciel ne permet pas de s'assurer que la création d'un compte général non conforme avec le plan comptable (de la classe 8 ou 9 par exemple) alerte à minima l'utilisateur de l'impact sur la génération du fichier FEC en cas de mouvements comptables présents sur lesdits comptes.

Livre des procédures fiscales : A47 A-1 chapitre VII. « Le numéro de compte, dont les trois premiers caractères doivent correspondre à des chiffres respectant les normes du plan comptable français. »

Le FEC constitue, en cas de contrôle, le support probant de la tenue de la comptabilité.

**Audit Antérieur**

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
	X	L4		L5		L6	

Écart 2021 N° 8	Référentiel v6.0	P		
	Exigence	§ 6.1.5		
Audité lors de l'évaluation	OUI		NON	



Écart 2021 / 2
Point de vigilance

Cet écart est maintenu et sera réévalué à l'aune du prochain référentiel NF203.

# ÉCARTS DE L'AUDIT D'ÉVALUATION

Constat N°	1	Référentiel v6.0	P
		Exigence	§ 5.4.1.1



Écart 2021 /	3
NC Mineure sans suivi	

Constat durant l'audit :

- Les changements de données affectant l'identification de l'assujetti ou du mandataire (code 410) ne sont pas tracés dans le JET.

Cet évènement permet de tracer toute modification des données ayant un impact sur l'identification de l'assujetti (changement d'adresse, modification du Siret, changement de la dénomination sociale...).

- La détection d'une rupture de la séquence continue n'est pas tracée dans le code approprié dans le JET (code 90 au lieu du code 95).

Concerne la détection de la rupture de la séquence continue hors changement du mode de gestion géré par le code évènement 10.

# SYNTHÈSE DE L'AUDIT

# Synthèse de l'audit

NF 203

INFOCERT

Nom du(des) produit(s)	Catégorie	Domaine (s) fonctionnel (s)		Environnement	Version Majeure	NC MAJEURE	NC Mineure	Dont NC Mineure Avec Suivi	Point de vigilance
LOGEAS	C	X	Comptabilité	Windows	10.0	0	1	0	2
			Gestion des achats						
			Gestion commerciale						
			Système d'encaissement						
			Inventaire et Stocks						
	Immobilisations								

Proposition de décision :  Favorable  Défavorable  Favorable avec audit complémentaire avant le :

.

<https://www.infocert.org/video-sur-la-certification/>

## NOUVEAU

- Afin de **mettre en avant votre certification**, nous avons décidé d'investir dans une vidéo promotionnelle.
- Cette vidéo a été étudiée pour vous afin que vous puissiez facilement l'utiliser pour **mettre en avant la démarche dans laquelle vous vous êtes inscrit en choisissant la certification !**
- **Téléchargez** la vidéo et **partagez** la facilement sur vos sites internet, réseaux sociaux, outils internes, *etc.*







**M E R C I**